Les enfants à vélo

2007
Avec les nouvelles règles pour les rollers et les trottinettes

jesuispour.be ≫

IBSR
Institut Belge pour la Sécurité Routière

Sommaire

Page spéciale enfants

Les avantages liés au vélo sont nombreux, que ce soit pour les enfants, les parents ou encore… l'environnement.

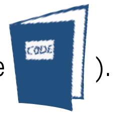
Pour votre enfant, le vélo est d'abord un **plaisir**. Un plaisir qui développe des aptitudes physiques indispensables à son développement global. Une pratique régulière du vélo maintiendra votre enfant en bonne **condition physique**.

Progressivement, le vélo remplira d'autres fonctions et se transformera en moyen de déplacement procurant une certaine **autonomie** à votre enfant. Cela pourra permettre, à plus long terme, moins de trajets pour les « parents-taxis » et moins de stress dans l'organisation familiale.

Côté budget, le vélo est un mode de déplacement **peu coûteux** à l'achat et quasi sans frais à l'usage et à l'entretien.

Silencieux et peu encombrant, le vélo **préserve notre environnement** et ne pollue pas puisqu'il fonctionne uniquement grâce à la force de nos mollets !

Cette brochure comprend

- des informations pratiques
- des conseils de sécurité routière
- des éléments de la législation concernant les enfants et le vélo (à chaque 

).



Transporter un enfant à vélo

En tant que passager, un enfant peut déjà profiter pleinement d'une balade à vélo ! Sachez toutefois qu'emmener un bébé de moins d'un an à vélo est déconseillé. Il ne maîtrise pas encore la position assise et supporte mal les chocs du parcours.

Le siège vélo

Il est conçu pour les petits jusqu'à 6 ans. Deux catégories existent : les sièges pour les enfants de 9 à 15 kg et ceux pour les enfants de 9 à 22 kg.



- Le transport d'un passager à vélo n'est permis que si une place assise est aménagée pour lui. Il est donc interdit de transporter quelqu'un directement sur le porte-bagages.
- Il est également interdit de transporter quelqu'un en amazone (les deux jambes du même côté).

Conseils

- Vérifiez que le siège est bien **homologué** selon la norme européenne CE EN 14344.
- Veillez à ce que le siège soit équipé :
  - de **sangles** qui permettent d'attacher l'enfant ;
  - de **repose-pieds** (réglables en hauteur) qui empêchent que les pieds n'entrent en contact avec les rayons ;
  - d'un **haut dossier** pour le maintien de la tête. L'idéal : un renfoncement sur le haut du dossier pour augmenter le confort lorsque l'enfant porte un casque.
- Faites **essayer le siège** à l'enfant.
- De préférence, optez pour un siège rigide qui se fixe solidement **sur le cadre, à l'arrière du vélo**. Certains sièges peuvent être placés à l'avant (ou entre la selle et le guidon) mais cela réduit la maniabilité du vélo. De tels sièges présentent aussi plus de danger pour l'enfant en cas de chute. En outre, comme le dossier est plus bas, sa tête n'est pas maintenue.
- Vérifiez que le siège **s'adapte bien** à votre vélo.
- Pour une meilleure **visibilité**, il peut être intéressant de mettre des autocollants réfléchissants sur le dossier du siège.

La remorque

Elle permet le transport d'enfants plus grands et ne déséquilibre pas le vélo. Les enfants y sont aussi protégés du froid et de la pluie.



- ▶ Vérifiez que l'enfant ne puisse pas atteindre les **rayons** des roues avec ses doigts.
- ▶ Vérifiez la présence de **ceintures** pour attacher les passagers.
- ▶ Préférez une remorque qui se fixe au **moyeu** de la roue arrière du vélo. Elle résistera mieux au renversement qu'une remorque fixée sous la selle.
- ▶ Placez un **drapeau fluo** à l'arrière, cela rendra la remorque plus visible pour les autres usagers de la route.



- La remorque doit être spécialement conçue pour le transport de passagers et chaque siège de la remorque doit offrir une protection pour les mains, les pieds et le dos.
- On peut y transporter au maximum deux passagers.
- La largeur de la remorque ne peut pas dépasser 1 mètre et la longueur de la remorque attelée au vélo ne peut dépasser, chargement compris, 2,50 mètres.
- La masse totale de la remorque ne peut dépasser 80 kg, à moins qu'elle ne soit équipée d'un système de freinage qui s'actionne automatiquement dès que le cycliste freine.
- La remorque doit être équipée en permanence de 2 catadioptres rouges à l'arrière. La nuit ou dès que la visibilité est inférieure à 200 m, la remorque doit être munie, en plus, d'un feu rouge si elle masque celui utilisé par le cycliste.
- Les cyclistes qui conduisent un vélo avec remorque doivent rouler en file indienne.

Le semi-vélo et le vélo tracté

Ces systèmes sont intéressants à partir d'environ 4 ou 5 ans et peuvent être utilisés avec des enfants qui ne maîtrisent pas encore la conduite du vélo à deux roues.

Le **semi-vélo** est, comme son nom l'indique, composé d'une seule roue et d'un cadre qui vient s'accrocher sous la selle du vélo de l'adulte. L'enfant peut donc pédaler par intermittence sans avoir à maîtriser la conduite, assurée par l'adulte qui se trouve à l'avant sur son propre vélo.

Le **vélo tracté** est un vélo d'enfant traditionnel fixé à celui de l'adulte grâce à une barre spéciale. L'enfant peut ainsi rouler sur son vélo de façon autonome lorsque les conditions le permettent et être tracté dans les montées, lorsqu'il est fatigué ou lorsque le trafic est trop dense.

Conseils

- ▶ Ajustez la selle de l'enfant afin qu'il puisse poser les pieds sur le sol lorsqu'il est sur son vélo.
- ▶ Maintenez l'attention de l'enfant tout au long du trajet (parlez-lui, faites-le pédaler…) afin d'éviter qu'il ne s'endorme.
- ▶ Comme pour les autres systèmes, ne dépassez pas la limite de poids indiquée.
- ▶ Ajoutez un petit drapeau fluo à l'arrière du vélo tracté ou du semi-vélo afin de le rendre plus visible dans la circulation.



Bon à savoir pour ceux qui veulent transporter des enfants à vélo…

- Rouler avec un passager demande un petit temps d'adaptation : l'équilibre et le poids sont modifiés. Les côtes sont plus pénibles à monter, les descentes plus abruptes. Les distances de freinage sont plus longues. Un entraînement (avec le ou les enfants) sur un chemin calme est indispensable.
- La remorque, le vélo tracté et le semi-vélo offrent de belles possibilités pour les parents qui veulent emmener leur enfant déjà grand qui ne peut rouler seul pour diverses raisons.
- Il est utile de vérifier régulièrement l'état des fixations (du siège, de la remorque, du vélo tracté ou du semi-vélo) pour éviter une mauvaise surprise au cours d'un trajet.



Le casque est toujours vivement recommandé pour vous et votre passager.

Avant le vélo à deux roues

Il existe de nombreux petits véhicules à deux, trois ou quatre roues, qui préparent les enfants au vélo : le tricycle, le petit vélo sans pédales (ou vélo-marcheur), la trottinette…

Ces engins permettent aux jeunes enfants d'améliorer leur sens de l'équilibre, leur estimation de la vitesse et de la distance, leur capacité à freiner.

Le bon moment pour apprendre à rouler à vélo

Il n'est jamais urgent de passer au vélo à deux roues. En général, les enfants apprennent à rouler sur deux roues entre 4 et 7 ans.
Il vaut mieux attendre que votre enfant manifeste lui-même son intérêt pour le faire.
Il apprendra alors beaucoup plus vite !





- Quand, en trottinette ou en rollers, on **ne dépasse pas** l'allure du pas, ce sont les règles valables pour les **piétons** qui sont d'application : rouler sur le trottoir, traverser sur le passage pour piétons…
- Quand, en trottinette ou en rollers, on **dépasse** l'allure du pas, ce sont les règles valables pour les **cyclistes** qui sont d'application : utiliser la piste cyclable, céder le passage aux piétons sur un passage …

Pour plus d'informations sur la sécurité en trottinette et en rollers, brochure « Le manuel du parfait roller », IBSR.

Le premier vélo

Chez un vendeur spécialisé, vous bénéficierez d'un accueil plus personnalisé, d'un vélo de meilleure qualité et d'un service après-vente plus complet. Un bon vélo d'occasion se trouve aussi toujours facilement.



Conseils

- Le **cadre du vélo** doit être adapté à la taille de l'enfant. Il faut donc emmener l'enfant pour qu'il essaie le vélo. Le premier vélo sera en général un « 12 pouces ». Cette mesure, qui équivaut à 2,7 centimètres, est utilisée pour le diamètre des roues. À titre d'information, voici un tableau établi par des détaillants en matériel de sport :

Cadre du vélo	Taille minimum de l'enfant
12 pouces	85 cm - 90 cm
16 pouces	1 m - 1,05 m
20 pouces	1,10 m - 1,15 m
24 pouces	1,20 m - 1,25 m

Il existe aussi des tailles intermédiaires, mais tous les fabricants ne les proposent pas.

- Un vélo ne s'achète pas comme un jouet. Il doit être robuste, solidement assemblé et composé de pièces de **qualité**.
- L'enfant doit tester les **freins** avant l'achat. Beaucoup de poignées de frein sont trop éloignées du guidon ou trop dures à actionner pour de petites mains. On trouve d'ailleurs souvent sur les vélos d'enfants le système de frein « torpédo » (le freinage est obtenu en pédalant vers l'arrière).
- Des **roues stabilisatrices** sont souvent proposées sur les plus petits vélos. Mais sachez que ces petites roues ne permettront pas à l'enfant de trouver l'équilibre de lui-même. Cela ne facilitera donc pas son apprentissage du vélo à deux roues. À vous de voir…
- Enfin, il est important de prévoir les **catadioptres**, même sur un petit vélo.

Apprendre à rouler à vélo

Il est impératif de commencer l'apprentissage dans une zone protégée de la circulation (cour, parc…).

1 Apprivoiser son vélo

Au début, placez **la selle** du vélo le plus bas possible. À l'arrêt, montrez à l'enfant la **position** idéale sur le vélo : on garde le dos droit et la tête bien relevée, on tient bien le guidon et on regarde au loin. Montrez-lui où sont **les freins** et comment on les utilise.

L'enfant doit comprendre que c'est lui qui maîtrise le vélo et pas le contraire. Pour cela, il peut commencer par **pousser le vélo en marchant sur une petite distance**, toujours en regardant devant lui. Il aura ainsi un premier contact seul avec cette nouvelle « machine » et en sentira le poids.

La meilleure solution pour ne pas avoir peur de la chute, c'est d'**apprendre à tomber**. Pour cela, l'enfant peut s'entraîner à monter sur le vélo et à en descendre. Il doit aussi savoir « sortir » du vélo le plus vite possible, c'est-à-dire qu'il doit le lâcher et s'écarter une fois qu'il est descendu.

2 Trouver l'équilibre dynamique

Pour cette deuxième étape, l'enfant va utiliser son vélo **sans les pédales**. Le but est de s'habituer au fait que le vélo « tangue » et de trouver un certain équilibre.

- L'enfant peut s'installer sur le vélo **face à une légère pente.**
- Il est très important qu'il garde la tête bien droite et regarde au loin devant lui.

➔ Votre rôle à ce moment-là se limite à surveiller que l'enfant garde la tête droite, en la relevant de temps en temps à l'aide d'un doigt sous le menton par exemple…

- Il peut alors commencer à « ramer » avec ses pieds (une jambe à la fois ou les deux en même temps) pour arriver à une certaine vitesse.
- Lorsqu'il décide de s'arrêter, l'enfant doit utiliser les freins du vélo (et pas les pieds !) et poser les deux pieds au sol.
- Il peut essayer ensuite de suivre un parcours plus sinueux (entre des arbres ou des objets placés au sol) pour apprendre à bien maîtriser le guidon de son vélo.

Au terme de cette étape, il doit pouvoir détacher ses pieds du sol et se laisser aller en équilibre dans la pente sur des distances de plus en plus longues.

Les deux conseils à donner à l'enfant pour l'aider à garder l'équilibre sont les suivants : acquérir une certaine **vitesse** et **regarder loin devant lui**.

3 Garder l'équilibre en pédalant

Dès que la confiance est installée et la vitesse maîtrisée, votre enfant peut commencer à utiliser les pédales. Vous pouvez alors **relever un peu la selle** pour qu'elle arrive au niveau des hanches lorsqu'il est debout. Il doit toujours pouvoir poser les pieds à plat sur le sol.

- Comme dans l'étape 2, l'enfant peut avancer en poussant avec un pied sur le sol, mais en tentant cette fois de garder l'autre pied sur la pédale.
- Ensuite, il peut apprendre à démarrer. Pour cela, il existe deux possibilités :

1. On bloque le vélo en serrant les freins, on lève une pédale et on pose le pied dessus. On lâche les freins et on pousse sur la pédale pour avancer. L'autre pied vient alors se poser sur la deuxième pédale et on peut enchaîner les coups de pédale.



2. On avance en poussant sur le sol avec un pied, l'autre pied étant alors posé sur la pédale baissée. Lorsque le vélo est en mouvement, on a un peu de temps pour mettre le pied libre sur la pédale relevée, donner le premier coup de pédale et enchaîner les suivants.

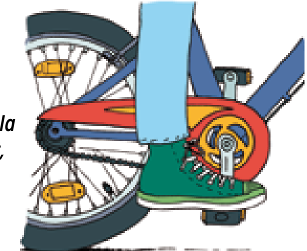


Une fois que l'enfant est parti, vous pouvez le tenir par l'épaule, le bras, ou le manteau. Vous pouvez aussi lui rappeler qu'il doit toujours pédaler et lui donner le rythme : « Tu pédales, tu pédales… ».

Le secret ? Rouler, toujours rouler !
Laissez l'enfant s'entraîner en dehors de la circulation.
Avant que vous n'alliez en rue, il faut que la conduite de son vélo soit devenue presque automatique.

Il faut toujours vérifier que l'enfant
- positionne ses pieds correctement sur les pédales ;

C'est l'avant du pied (mais pas juste les orteils) qui se trouve sur la pédale, bien droit, pas en canard.



- utilise ses freins pour s'arrêter et non ses pieds ;
- garde la tête bien droite ;
- regarde au loin.

4 Tourner

Un virage ou un obstacle obligeront souvent l'enfant à changer de direction. Pour cela, il doit :
- repérer l'obstacle et la direction à prendre ;
- arrêter de pédaler ;
- tenir fermement le guidon ;
- toujours diriger son regard vers où il veut aller.

Les vélos suivants

Avant d'acheter le(s) vélo(s) suivant(s) pour votre enfant, il faut se poser la question :
Comment va-t-il utiliser son vélo ?
Beaucoup d'enfants apprécient le modèle « VTT » mais la plupart l'utilisent pour un usage beaucoup plus large.

Il faut savoir que les pneus des VTT, larges et aux sculptures profondes, rendent la conduite plus fatigante sur route.
En revanche, les pneus « classiques » des vélos ordinaires créent des risques de crevaison et de glissade dans les sentiers. Il existe des **modèles de pneus** intermédiaires.
On peut aussi faire ajouter à un modèle VTT des garde-boue, un porte-bagages.
Il faut trouver avec l'enfant un compromis entre le « style » du vélo et son côté pratique.

Il est important de vérifier et réclamer la présence des **catadioptres** réglementaires. Pensez déjà à l'achat des **feux** (fixes sur le vélo ou mobiles à porter par le cycliste, à placer sur le sac à dos…).

Le **cadre du vélo** doit être adapté à la taille de l'enfant. Il vaut donc mieux lui faire essayer le vélo. La selle doit arriver au niveau de ses hanches.

Un vélo d'enfant peut être utilisé plusieurs années. Au fur et à mesure, **la selle peut être relevée**. Pour éviter tout danger de pliage et de rupture, conservez au minimum un tiers de la tige de selle à l'intérieur du cadre du vélo.

Le respect du matériel

Il est nécessaire d'apprendre très tôt aux enfants à ranger leur vélo, à ne pas le laisser tomber sur le sol, ne pas le laisser dehors la nuit ou sous la pluie…
Apprendre à le nettoyer, à vérifier l'état des freins et des pneus relève également de l'apprentissage.



Se déplacer à vélo

Votre enfant se déplace à vélo avec vous ou un autre adulte

Au début, lorsque vous roulez en rue, placez-vous à gauche de l'enfant. Vous roulez ainsi entre lui et la circulation. Quand l'enfant a acquis une certaine expérience, vous pouvez rouler derrière lui.

Avant le départ, mettez-vous d'accord sur certains points bien précis. Exemples : « Quand je crie STOP, tu t'arrêtes tout de suite », « Chaque fois qu'on croise une autre rue, on s'arrête… ».

Encouragez votre enfant pendant le trajet. À l'arrivée, discutez de ce qui était bien et de ce qui l'était moins.

Montrez l'exemple car **un enfant apprend en vous imitant**. Faites exactement ce que vous voulez qu'il fasse (s'arrêter avant chaque carrefour, si petit soit-il). Respectez le code de la route. Soyez courtois avec les autres usagers de la route. Prévoyez et montrez-lui les obstacles possibles : une voiture qui démarre, une portière qui s'ouvre brusquement…



Les enfants de moins de 9 ans, sur un vélo dont les roues ont un diamètre de 50 cm maximum (pneus non compris), **peuvent toujours** rouler sur le trottoir.



Votre enfant se déplace seul à vélo

Plusieurs étapes sont nécessaires pour que l'enfant puisse se déplacer seul en sécurité :

- commencez par l'accompagner sur un trajet régulier (par exemple l'école…) ;
- après un certain temps, suivez-le quelques fois à distance et corrigez-le ;
- quand vous sentirez qu'il en est capable, il pourra parcourir ce trajet connu sans vous ;
- ensuite, pour chaque trajet nouveau que votre enfant fera seul à vélo, convenez ensemble d'un itinéraire sûr et précisez les limites à ne pas franchir, en lui expliquant pourquoi.

Par exemple :

➔ « Traverse à pied à ce carrefour, il est trop dangereux pour que tu le fasses à vélo. »
➔ « Je ne veux pas que tu roules sur cette chaussée, les voitures y roulent trop vite. »
➔ « Tu dois être rentré(e) pour telle heure. »
➔ …

Des études ont montré que les enfants peuvent être capables de rouler à vélo seuls dans la circulation à partir d'environ 10 ans.

Mais cela dépend aussi des trajets : certains sont sécurisants car il y a peu de circulation et/ou les voitures roulent lentement, il y a une piste cyclable bien séparée de la chaussée, etc.

D'autres trajets restent moins sûrs, même pour les cyclistes adultes : chaussée où les véhicules roulent vite, où de nombreux camions circulent…

Votre enfant roule avec d'autres enfants

Garder ses distances

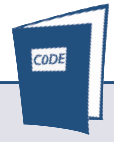
Tout comme en voiture, il faut garder ses distances à vélo. Cela permet de ne pas heurter celui qui est devant s'il doit freiner brusquement.

Chacun pour soi

Lorsqu'ils sont à plusieurs, les enfants sont moins attentifs. Ils ont aussi tendance à se laisser influencer par le comportement d'un copain, d'une copine.

Expliquez à votre enfant qu'il doit continuer à faire attention pour LUI, qu'il ne doit donc pas forcément imiter les autres.

La consigne est de toujours respecter les règles de sécurité, même si les autres, eux, sont imprudents !



À deux de front
Il est permis de rouler à deux l'un à côté de l'autre sur la chaussée. Il faut se replacer l'un derrière l'autre lorsque le croisement avec un véhicule qui arrive d'en face est impossible. En plus, en dehors des agglomérations, les cyclistes doivent aussi se replacer en file indienne lorsqu'un véhicule arrive par l'arrière.
Sur une piste cyclable, on peut toujours rouler à deux de front, à condition de ne pas gêner d'autres deux-roues (lors d'un croisement ou d'un dépassement).

Pour plus d'informations sur la sécurité à vélo, dépliant « À vélo, une fête » pour les jeunes cyclistes, IBSR.

Coup d'œil sur le code de la route



Le vélo et l'équipement

Les **éléments obligatoires sur un vélo ordinaire** sont les suivants:

deux freins efficaces (un à l'avant, un à l'arrière)

une sonnette fonctionnant correctement

un catadioptre avant blanc

un catadioptre arrière rouge

une bande réfléchissante blanche des deux côtés de chaque pneu et/ou au moins deux catadioptres jaunes ou orange, réfléchissant des deux côtés, sur chaque roue

des catadioptres jaunes ou orange des deux côtés de chaque pédale

La nuit et dès qu'il n'est plus possible de voir distinctement à 200 m, tous les cyclistes doivent utiliser un feu à l'avant (blanc ou jaune) et à l'arrière (rouge). Ces **feux** peuvent être constants ou clignotants. Ils peuvent être fixés au vélo, portés par le cycliste, attachés au sac à dos...

Un **vélo d'enfant** (diamètre des roues de 50 cm maximum, pneus non compris) :

- **peut** ne pas être équipé de catadioptres lorsqu'il circule de jour et que la visibilité est bonne. Mais il vaut mieux être prévoyant : en hiver les journées sont courtes. Équipez donc le vélo de votre enfant de catadioptres ;
- **peut** n'être équipé que d'un seul frein ;
- **doit** avoir une sonnette.

Sur un **VTT** ou un **vélo de course,** les catadioptres ne sont obligatoires que s'il circule la nuit ou si la visibilité est réduite à moins de 200 m. Par contre, si un tel vélo est équipé de garde-boue, il doit toujours y avoir un catadioptre blanc à l'avant et un rouge à l'arrière.

Pour plus d'informations sur l'équipement des vélos : brochure « Contrôle de vélos : mode d'emploi » et carte de contrôle du vélo, poster « Un vélo sûr », IBSR.



Respecter le code de la route : à vélo aussi !

Les cyclistes doivent, comme les autres usagers, respecter le code de la route. Par exemple, votre enfant doit savoir qu'il est soumis aux règles de priorité, tout comme les conducteurs de voitures et de camions ! Il est donc nécessaire d'apprendre aux jeunes cyclistes les bases du code de la route.

Où circuler ?

Le cycliste **doit** rouler sur la **piste cyclable**, s'il y en a une et qu'elle est praticable. Une piste cyclable est indiquée

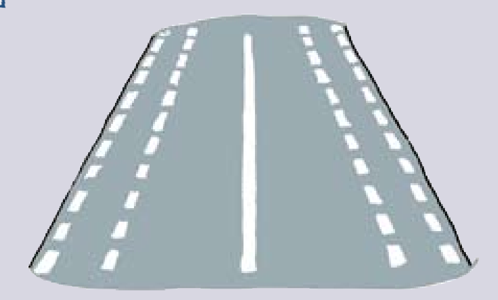
- par ce signal :



Si le signal est apposé dans les 2 sens, cette piste peut être utilisée dans les 2 sens (elle est alors bi-directionnelle).

- par ce signal :





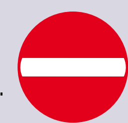
- par ces marques blanches sur le sol. Attention, sur ces pistes marquées au sol, on ne peut rouler que du côté droit de la chaussée.

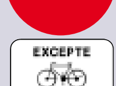
S'il n'y a pas de piste cyclable praticable,

- le cycliste **doit** rouler sur le côté droit de la chaussée.
- il **peut** aussi rouler sur les accotements de plain-pied (au même niveau que la chaussée) et dans les zones de stationnement. Mais attention, uniquement s'il y a de la place sur une longue distance, car il ne s'agit pas de zigzaguer ! En dehors des agglomérations, il **peut**, en plus, rouler sur les trottoirs et les accotements surélevés.

Peut-on rouler à vélo dans les sens interdits ?

Non, sauf si le signal « sens interdit » est complété par un petit panneau comme ci-contre.





Dans ces « SUL » (sens uniques limités), les cyclistes qui roulent dans le sens opposé à celui des voitures ont intérêt à rouler bien à droite et à faire doublement attention aux carrefours. En effet, les autres conducteurs ne s'attendent pas toujours à les voir arriver dans ce sens !

Pour plus d'informations sur le code de la route à vélo : brochure « Les cyclistes et le code » pour les adultes, IBSR.

Dans la circulation, de la meilleure façon

Comment traverser la rue à vélo?

S'il a peu d'expérience, il est plus sûr pour votre enfant de traverser **en marchant, le vélo à la main**, sur un passage pour piétons quand il y a un. Un cycliste ne peut pas utiliser le passage pour piétons lorsqu'il est sur son vélo.



On rencontre parfois des **passages pour cyclistes**, signalés par ces marques sur le sol, mais attention car celui qui veut y traverser n'est pas prioritaire !



S'il n'y a pas de passage (pour piétons ou pour cyclistes), l'enfant devra choisir un endroit où il est bien vu et où il voit bien les véhicules qui arrivent.

Tendre le bras

Les bras, ce sont les clignotants du cycliste ! Les cyclistes sont **obligés** de tendre le bras lorsqu'il tournent à gauche ou à droite, lors d'un dépassement ou d'un déplacement sur le côté.

S'il est impossible de faire ce geste (chaussée glissante ou déformée, perte d'équilibre…), il faut essayer de montrer son intention d'une autre manière. Par exemple, avant de tourner à gauche, en se retournant plusieurs fois, en cherchant le regard du conducteur qui suit et en exécutant la manœuvre lentement.

Attention à l'angle mort

À un carrefour, et s'il y a un camion, il faut toujours rester loin derrière celui-ci. Surtout, ne jamais se placer sur les côtés car le cycliste est alors dans l'angle mort et le conducteur du camion ne le voit pas !

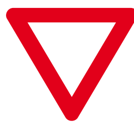
Que faire à un carrefour ?

Tout d'abord, il faut **ralentir** et s'arrêter si nécessaire.

Dans le cas où il y a un agent de police, il faut respecter ses injonctions, même si elles ne disent pas la même chose que les feux ou les panneaux.
S'il y a des feux, le cycliste doit les respecter, comme tous les conducteurs.
S'il n'y a ni feux, ni agent, il faut respecter le signal de priorité.

Mais attention, **priorité n'égale pas sécurité** ! Si la voiture ou le camion qui devrait laisser passer le cycliste s'impose, votre enfant a naturellement tout intérêt à le laisser passer. En cas d'accident, le cycliste est beaucoup plus fragile qu'un autre conducteur !

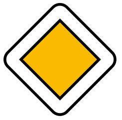
Assurez-vous que votre enfant connaisse bien la signification des signaux suivants :



Les autres passent d'abord. On doit attendre qu'ils soient passés avant de pouvoir continuer.



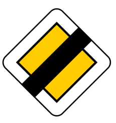
On doit toujours s'arrêter (même si on voit que personne d'autre n'arrive) et céder le passage.



On peut passer le premier car on est sur une route prioritaire.



On peut passer le premier. Les autres doivent nous céder le passage.



On n'a plus priorité. Il faut bien regarder les prochains signaux car ils vont indiquer qui a priorité à partir de là.



Celui qui vient de droite peut passer d'abord. Ce signal rappelle simplement la règle générale de la priorité de droite.

Pas de signal de priorité ? On applique alors la règle de la priorité de droite.

Et aux ronds-points ?



Il faut laisser passer les conducteurs venant de gauche qui roulent déjà dans le rond-point. Ils ont priorité sur ceux qui vont y entrer!

Une fois dans le rond-point, il est conseillé de rouler **au milieu** de la bande de circulation, et de prendre de la **vitesse**. Le cycliste sera ainsi mieux vu par les conducteurs et on ne lui coupera pas la route.

Attention, si le rond-point est bordé d'une **piste cyclable** praticable, le cycliste doit rester sur la piste. Il doit alors redoubler de prudence car il se trouve hors du champ visuel des automobilistes qui lui couperont plus facilement la route…

Avant de quitter le rond-point, il faut prévenir les autres conducteurs en tendant le bras droit au bon moment.

Comment tourner à gauche à un carrefour ?

Cette manœuvre est particulièrement délicate pour les cyclistes. Il existe deux façons différentes de l'envisager. Selon les compétences de l'enfant, le type de carrefour et l'intensité du trafic, il faut choisir l'une ou l'autre méthode. Voici comment vous pouvez les expliquer à votre enfant.

Première méthode : « à angle droit »

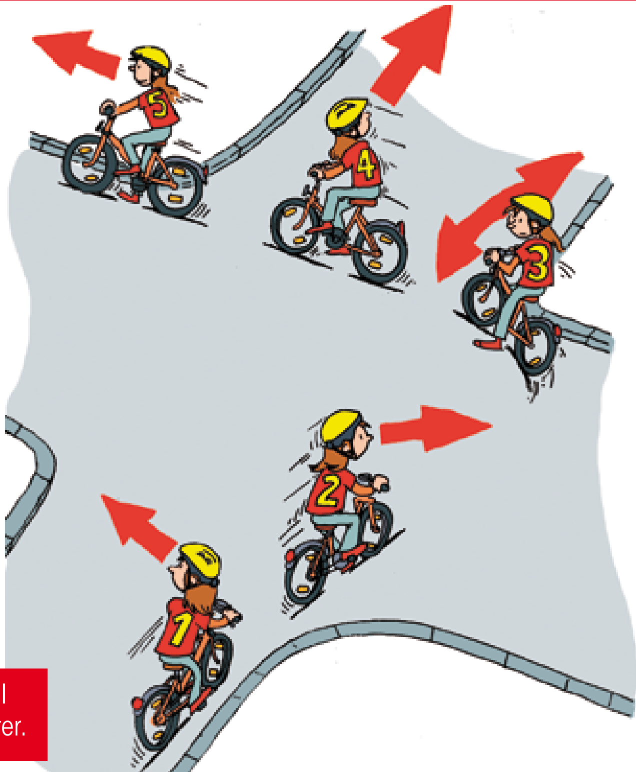
Quand ?

Lorsque le trafic est dense et/ou rapide.
Lorsque le carrefour est vaste et/ou ne permet pas une vue d'ensemble.
Lorsque le cycliste n'est pas suffisamment expérimenté, adroit ou sûr de lui.

Comment ?

Dans un carrefour à priorité de droite, les étapes sont les suivantes :

S'il y a des feux ou un signal de priorité, il faut les respecter.



- **Etape 1 : continue à rouler à droite et regarde à gauche.**
  Si un véhicule s'impose ou ne t'a pas vu, cède le passage. Il vaut mieux abandonner sa priorité que prendre des risques.
- **Etape 2 : regarde à droite et encore une fois à gauche.**
  Si aucune voiture n'approche ou si celles qui arrivent te laissent passer, tu peux traverser.
- **Etape 3 : arrête-toi de l'autre côté.**
  Y a-t-il des véhicules qui arrivent ? Regarde bien (à gauche, à droite, devant, derrière).
  Si des véhicules arrivent : attends et cède le passage.
- **Etape 4 : la voie est libre ?**
  Si la voie est libre, traverse en ligne droite.
- **Etape 5 : continue ta route en restant à droite.**

Deuxième méthode : « présélection »

Quand ?
Lorsqu'il y a peu/pas de trafic et/ou que celui-ci est lent.
Lorsque le carrefour n'est pas trop vaste et permet une vue d'ensemble.
Lorsque le cycliste est expérimenté et sûr de lui.

Comment ?
Les étapes sont les suivantes :



➜ **Etape 1 : regarde derrière toi. Si la voie est libre, tends le bras et déporte-toi vers la gauche.**
Vérifie qu'aucun véhicule n'arrive ou que ceux qui arrivent te laissent passer. Déporte-toi vers la gauche pour prendre ta place sur la chaussée et montrer que tu t'apprêtes à tourner à gauche.

➜ **Etape 2 : regarde à gauche.**
Si un véhicule s'impose ou ne t'a pas vu, cède le passage. Il vaut mieux abandonner sa priorité que prendre des risques.

➜ **Etape 3 : regarde à droite.**
S'il n'y a pas de feux ou de signal de priorité, respecte la règle « celui qui vient de droite a priorité ». Si des voitures approchent, cède le passage.

➜ **Etape 4 : regarde devant toi.**
Tu dois céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse.

➜ **Etape 5 : la voie est libre ?**
Tourne le plus largement possible et poursuis ta route en restant à droite.

La zone avancée pour cyclistes

À un carrefour équipé de feux, cette zone permet au cycliste, lorsque le feu est rouge, de venir se ranger devant les autres conducteurs à l'endroit qui correspond le mieux à sa destination (à gauche, au centre ou à droite).

Lorsque le feu passe au vert, **le cycliste démarre avant les voitures**. Pour tourner à gauche, il doit naturellement céder le passage aux conducteurs venant en sens inverse, et toujours annoncer sa direction à ceux qui le suivent en tendant le bras.

Tout comme le virage à gauche en « présélection », l'utilisation de la zone avancée pour cyclistes doit être réservée aux **enfants expérimentés**.
Pour les autres enfants et dans des situations compliquées, il vaut toujours mieux que le cycliste traverse le carrefour comme un piéton.



Pour aider votre enfant à devenir un cycliste prudent et sûr de lui, il ne suffit pas de lui expliquer à la maison ce qu'il devra faire en rue. Le mieux est de **l'accompagner** et de **lui montrer comment faire** dans des situations concrètes.

Le casque et la tenue du cycliste

Le port du **casque** est vivement recommandé. En cas de chute ou d'accident, la tête est souvent touchée, avec des conséquences parfois très graves. Comment choisir un casque ?

- Vérifiez que le casque est bien homologué selon la norme européenne CE EN 1078.
- Faites essayer le casque à votre enfant. Serrez la sangle et demandez-lui de remuer la tête. Si le casque bouge ou serre trop fort, ajustez le système de serrage ou prenez une autre taille.
- Veillez à ce que le réglage des sangles se fasse facilement.
- Le casque doit protéger le front, le haut et l'arrière de la tête. Les modèles pour les jeunes enfants protègent aussi les tempes.
- Optez de préférence pour un casque de couleur vive afin que l'enfant soit plus visible dans le trafic. Mais le casque doit avant tout plaire à l'enfant car le plus important, c'est qu'il ait envie de le porter !



Le casque doit être bien attaché et doit rester bien droit. Il ne doit ni pencher vers l'avant, ni vers l'arrière.

Attention ! Si le casque a subi un choc important, il faut le remplacer. Même s'il a l'air intact, la matière destinée à absorber les chocs a perdu de son efficacité.

Pour plus d'informations sur le casque vélo : dépliants « Roulez futés, roulez casqués » pour les adultes et « Tous à vos casques vélos » pour les enfants, disponibles à l'IBSR.

Le cycliste doit porter des **vêtements** confortables et adaptés à la saison. Par temps froid, une veste légère mais bien isolante est à privilégier. Il faut penser aux gants car c'est aux mains que le cycliste aura le plus vite froid.
Une veste de couleur vive ou une chasuble fluo portée par dessus augmenteront la visibilité de votre enfant pendant la journée.

Quand il fait sombre, ce sont les éléments réfléchissants (intégrés dans la veste ou la chasuble fluo) qui aideront les autres conducteurs à le voir plus tôt. Des accessoires réfléchissants (brassards, ceintures) peuvent aussi le rendre plus visible.



10 conseils en or pour le jeune cycliste

1 Respecte le code de la route.
Tu dois connaître, comprendre et respecter les règles principales du code de la route.

2 Vérifie régulièrement ton vélo.
Les freins doivent bien fonctionner, les pneus être en bon état et la selle à la bonne hauteur. Les catadioptres doivent être propres et l'éclairage en état de fonctionner dès qu'il fait sombre.

3 Communique avec les autres usagers de la route.
Tends le bras lorsque tu changes de direction, cherche le regard des conducteurs pour vérifier que tu es bien vu.

4 Regarde partout et surtout derrière toi.
Fais-le avant de te déporter vers la gauche pour éviter une voiture garée sur ta trajectoire, pour tourner dans une rue... Regarde aussi derrière toi avant de continuer tout droit à un carrefour : des voitures qui tournent à droite pourraient te couper la route.

5 Sois visible.
Tu peux porter une veste fluo ou des vêtements de couleur vive. Dès la tombée du jour, tu dois faire fonctionner l'éclairage de ton vélo. Les catadioptres de ton vélo et des réfléchissants (sur ta veste, ton sac à dos…) permettront aux conducteurs de te voir de loin dans la lumière de leurs phares.

6 Fais attention aux obstacles imprévus.
Une portière de voiture peut s'ouvrir soudainement, une voiture peut sortir d'un garage ou d'un parking... Roule à un mètre du bord de la chaussée ou des voitures stationnées et reste attentif. Cela t'aidera à éviter ces obstacles.

7 Ralentis et, si nécessaire, arrête-toi aux carrefours et aux ronds-points. Cela te permettra de bien évaluer si la voie est libre et si tu peux t'engager.

8 Ne roule pas avec des objets qui peuvent te gêner ou te distraire.
Pour être bien stable, il vaut mieux placer ses affaires sur le porte-bagages ou dans un sac à dos, et ne pas les tenir à la main. Évite aussi les écouteurs car ils limitent l'attention. Le GSM à la main est interdit pour les cyclistes, comme pour tous les conducteurs.

9 Si tu n'es pas à l'aise, déplace-toi comme un piéton.
Quand une situation est trop difficile ou stressante, tu peux parcourir ce passage à pied, le vélo à la main.

10 Porte un casque.
Le casque protège ton cerveau en limitant fortement le risque de blessure à la tête. Et puis, il peut aussi te donner un certain style !

Rédaction :
Delphine Simon, en collaboration avec Bénédicte Vereecke
Cellule éducation de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière

Merci à tous ceux qui ont relu cette brochure et particulièrement à Carmen Sanchez (Service éducatif de Pro Velo), Amély Gérard, Kirsten De Mulder, Anne-Marie Galloy, Benoît Dupriez et Arnaud Houdmont (IBSR).

Mise en page : www.mazygraphic.be
Dessins : Vincent Rifflart

Cette brochure a été éditée en août 2007. Son contenu correspond aux données disponibles à cette date.

Editeur responsable : C. Van Den Meersschaut

D/ 2007/0779/65
Impression sur papier recyclé
Cette brochure existe aussi en néerlandais et allemand.
Elle peut être téléchargée gratuitement à partir du site de l'IBSR : www.isbr.be

jesuispour.be



Institut Belge pour la Sécurité Routière asbl

Chaussée de Haecht 1405 - B-1130 Bruxelles
Tél.: 02/244.15.11 - Fax: 02/216.43.42
E-mail: info@ibsr.be - Internet: www.ibsr.be